

**Communiqué de l'Association française des anthropologues**  
**à propos de l'instauration d'un ministère**  
**« de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement »**

L'Association française des anthropologues estime très alarmante la création d'un ministère « de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement » et exprime son soutien aux chercheurs démissionnaires de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI).

Certes, l'instrumentalisation par le gouvernement et de nombreux acteurs politiques des thèmes de l'immigration et de l'intégration n'est pas une nouveauté en France ; elle se traduit depuis une vingtaine d'années par une cascade de lois et circulaires. Une surenchère ininterrompue s'est mise en place, qui renforce la pression sur les étrangers, démantèle le droit d'asile, réduit les possibilités de renouvellement des cartes de séjour, produit des sans-papiers, amplifie les contrôles d'identité au faciès et aboutit à fragiliser des pans entiers de la société sous prétexte de lutter contre l'immigration illégale.

Néanmoins, un tournant particulièrement inquiétant a été franchi avec l'instauration d'un ministère associant les termes d'immigration, d'intégration et d'« identité nationale », suggérant que la nation serait menacée ou polluée par l'immigration.

Nous, ethnologues et anthropologues, dont la discipline à vocation comparative fonde son corpus de connaissances sur les questions de l'altérité et de l'identité, tenons à affirmer que la notion d'identité nationale ne saurait avoir de validité scientifique. Elle est une construction sociale imaginaire qui, sous couvert d'unité, tend à renforcer les divisions, les discriminations et les inégalités.

A travers le monde et les époques, les exemples que nous observons montrent que lorsque l'État s'empare du thème de l'identité nationale, c'est partout une incitation directe au mieux à la xénophobie, au pire à des violences entre groupes d'origines différentes.

De même que la loi ne dit ni ne fait l'histoire, un État qui se veut démocratique ne saurait édicter l'identité d'une nation, que ce soit en termes ethnique ou culturel, moral ou encore idéologique.

Paris, 31 mai 2007

Association française des anthropologues,  
FMSH, 54 bd Raspail, 75270 Paris cedex 6  
afa@msh-paris.fr  
<http://www.afa.msh-paris.fr>